

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://www.michelbillout.fr/Situation-de-l-emploi-dans-l-entreprise-Nestle-France.html>

Situation de l'emploi dans l'entreprise Nestlé France

- Activité des sénateurs - Les questions au gouvernement - Les questions écrites -



Date de mise en ligne : jeudi 15 février 2007

Sénateurs du groupe CRC-SPG

Question écrite n° 26273 de M. Michel Billout publiée dans le JO Sénat du 15/02/2007 - page 317

M. Michel Billout attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de l'entreprise Nestlé France, suite à l'annonce par sa direction de la suppression de 350 emplois dans le cadre d'un vaste projet de réorganisation. Ces réductions d'effectifs s'ajoutent à celles déjà opérées au siège de Noisiel avec le départ récent de Nestlé Produits Laitiers et de Lactalys qui concerne quelques 150 salariés. Réprouvant l'externalisation de certains services - service comptabilité en Pologne, service paie en Espagne - le comité d'entreprise a demandé aux pouvoirs publics un moratoire sur ce plan de réduction d'effectifs et la tenue rapide d'une table ronde sous l'égide du préfet avec l'ensemble des protagonistes afin que soient examinées des propositions alternatives. Par conséquent, il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'il entend mettre en oeuvre pour créer les conditions d'application de ce moratoire et les décisions qu'il compte prendre pour assurer le maintien du siège social de Nestlé France à Marne la Vallée, territoire retenu comme prioritaire dans le nouveau contrat de projet entre l'État et la région.

En attente de réponse du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie